

AVIS PUBLIC
CONSULTATION ÉCRITE REMPLAÇANT L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PORTANT SUR DEUX PROJETS DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée aux personnes intéressées que, conformément à l'arrêté 2020-033 du 7 mai 2020 et en remplacement de l'assemblée publique de consultation prévue par la Loi, les citoyens de la Municipalité de Sayabec peuvent soumettre par écrit leurs commentaires sur les projets de règlements décrits ci-après :

le projet de règlement n° 2020-05 vise la modification du règlement de construction numéro 2005-06 de manière à autoriser les fondations sur pieux pour un agrandissement d'un bâtiment principal ne dépassant pas 25 % de la superficie existante reposant sur une fondation conforme.

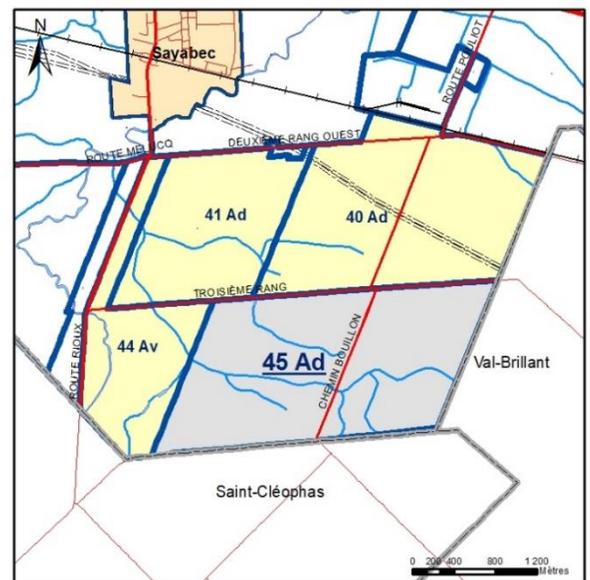
le premier projet de règlement n° 2020-06 vise la modification du règlement sur les usages conditionnels numéro 2016-14 de manière à introduire des dispositions concernant l'extension dans la zone 45 Ad de l'usage dérogatoire, mais bénéficiant de droits acquis *garage et équipement d'entretien pour le transport par camion*.

Des dispositions du règlement 2020-06 sont susceptibles d'approbation référendaire.

Les commentaires doivent être reçus à la municipalité au plus tard 15 jours suivant la publication de cet avis et peuvent être transmis :

- **Par courriel :**
sayabec@mrcmatapedia.qc.ca
- **Par la poste :**
Municipalité de Sayabec
3, rue Keable
Sayabec (Québec)
G0J 3K0

le conseil municipal présentera les projets de règlement lors de la séance du 1^{er} juin 2020 qui sera disponible pour visionnement dès le 2 juin sur le site internet de la municipalité :
www.municipalitesayabec.com.



Des copies de ces projets de règlement et l'illustration des secteurs mentionnés peuvent être transmises sur demande par courriel ou en version papier. Dans ce dernier cas, considérant le contexte d'urgence sanitaire, des mesures visant à réduire le contact entre les personnes doivent être préalablement convenues entre le citoyen et la municipalité.

DONNÉ À SAYABEC, CE 14 MAI 2020

Chimène Ngomanda
Secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale par intérim